

Déclaration de confidentialité du site www.votreamende.be

1. Contexte

1.1. Importance de cette déclaration

Nous vous conseillons de lire attentivement la présente déclaration car elle vous fournit de plus amples informations sur le traitement de vos données personnelles à la suite de la perception électronique de votre amende.

1.2. Respect du droit à la protection des données

Toutes données personnelles recueillies dans le cadre de ce site web seront traitées avec le soin nécessaire et conformément au Règlement européen (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la Directive 95/46/CE (ci-après « Règlement général sur la protection des données » ou « RGPD ») et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (ci-après « la loi du 30 juillet 2018 »).

1.3. Qu'entendons-nous par « traitement des données à caractère personnel » ?

On entend par « traitement des données à caractère personnel » tout traitement ou ensemble de traitements des données à caractère personnel. Ces traitements sont particulièrement variés et impliquent, entre autres, la collecte, le stockage, l'utilisation, la modification et la communication des données.

Par « données à caractère personnel », on entend toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « la personne concernée »). En ce qui concerne ce site web, il s'agit dès lors de toutes les informations nécessaires pour :

- identifier le contrevenant ;
- faire référence à l'infraction au moyen du numéro du procès-verbal ;
- permettre le paiement d'une amende.

Les catégories des données sont indiquées au point 4 ci-dessous.

2. Finalité et fondement juridique du traitement

Les données à caractère personnel que nous recueillons lors de l'utilisation de l'application électronique pour la perception des amendes ne peuvent être traitées que dans le cadre de cette mission spécifique.

Le responsable du traitement (voir point 3 ci-dessous) s'assure que les données personnelles collectées sont suffisantes, pertinentes et non excessives.

Le fondement juridique de cette application électronique figure dans :

- l'arrêté royal du 14 mars 2006 portant exécution de l'article 44/11/11 de la loi du 5 août 1992 sur la fonction de police dans le cadre de la transmission de certaines données à bpost et portant le traitement administratif des perceptions immédiates proposées ;

- l'arrêté royal du 19 avril 2014 relatif à la perception et à la consignation d'une somme lors de la constatation d'infractions en matière de circulation routière en ce qui concerne le paiement par carte bancaire ou de crédit sur internet ;
- l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2017 portant exécution de l'arrêté royal du 19 avril 2014 relatif à la perception et à la consignation d'une somme lors de la constatation d'infractions en matière de circulation routière en ce qui concerne le paiement par carte bancaire ou de crédit sur internet
- L'application du livre II, premier titre, chapitre III, article 216bis, du Code d'instruction criminelle., extinction de l'action publique par le paiement d'une somme d'argent (abrégé E.A.P.S).

3. Responsable du traitement et délégué à la protection des données

Le responsable du traitement détermine la finalité et les moyens du traitement des données à caractère personnel. Dans le cadre de ce site web, le responsable du traitement (ci-dessous et ci-dessus « nous », « notre ») est :

Le ministère de la justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
info.kabinet@just.fgov.be
02 542 80 11

En outre, le délégué à la protection des données du SPF Justice est la personne de contact pour toutes les questions relatives au traitement de vos données via le site web et à l'exercice de vos droits (voir point 9 ci-dessous).

SPF Justice – Data Protection Officer
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
dpo-fodspfjust@just.fgov.be

4. Données à caractère personnel traitées

Les catégories des données personnelles suivantes sont traitées dans le cadre de ce site web :

- les données d'identification du contrevenant ;
- le numéro du procès-verbal ;
- le lieu, la date et l'heure de l'infraction ;
- les données financières pertinentes pour l'exécution correcte et ponctuelle du paiement.

5. Utilisation des cookies

Le site web www.votreamende.be utilise des cookies. Un cookie est un petit fichier que le site web visité ajoute sur votre appareil afin d'enregistrer des informations spécifiques liées à votre session. Ces informations sont uniquement utilisées pour rendre le site web www.votreamende.be plus accessible.

Ce site web utilise les cookies suivants :

► Les cookies qui sont nécessaires au bon fonctionnement du site web. Il s'agit de cookies permettant de choisir la langue, de déterminer si votre navigateur supporte ou non le JavaScript, de se souvenir du statut de la session, etc.

► Des cookies analytiques pour suivre les statistiques du site web. Ces données ne sont traitées que pour répertorier le nombre d'utilisateurs dans les différentes rubriques des services et pour améliorer le contenu des services. Il s'agit des cookies `_ga`, `_gid`, `_gat`, qui sont tous utilisés par Google Analytics.

Si vous préférez ne pas utiliser de cookies, vous pouvez les supprimer et les désactiver à tout moment. Pour ce faire, veuillez-vous référer aux sites web officiels du navigateur que vous utilisez. Si vous désactivez (certains) cookies, il est possible que certaines parties du site web ne fonctionnent pas (de manière optimale) et que vous ne puissiez pas utiliser toutes les fonctions de notre site web.

6. Durée de stockage

Dans le cadre de ce site web, vos données personnelles ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles elles sont traitées. Les données seront supprimées dès qu'elles ne seront plus utiles pour les opérations.

7. Destinataires de vos données personnelles

Dans le cadre de la perception de votre amende, vos données à caractère personnel ne seront mises qu'à la disposition des destinataires qui y ont légalement accès pour autant que cela soit nécessaire pour enregistrer et exécuter le paiement correctement et dans les délais impartis.

8. Sécurité et confidentialité

Nous garantissons la sécurité (intégrité et confidentialité) de vos données personnelles. Elles sont notamment protégées contre l'accès non autorisé, l'utilisation illicite, la perte et les modifications non autorisées.

À cette fin, nous utilisons des techniques et des procédures de sécurité que nous ne décrivons pas en détail ici pour des raisons de sécurité.

Des mesures appropriées sont prises au niveau physique, technique et organisationnel pour assurer un niveau de sécurité adapté aux risques encourus.

Vous aussi, vous pouvez agir. Vous pouvez prévenir ou contrer les abus en :

- installant un logiciel anti-virus et en le mettant à jour régulièrement ;
- ne laissant pas votre appareil sans surveillance ;
- vous déconnectant si vous n'utilisez pas (temporairement) une application ;
- en gardant vos mots de passe strictement confidentiels et en créant des mots de passe sûrs ;
- en étant attentif/ve à tout élément inhabituel, comme une adresse de site web inhabituelle, des demandes étranges (par exemple, une demande des données clients par e-mail) ;
- etc.

Pour plus d'informations, voir aussi <https://www.safeonweb.be/fr>.

9. Vos droits en tant que personne concernée

Vous disposez d'un certain nombre de droits en ce qui concerne vos données à caractère personnel.

Vous avez notamment le droit d'accéder à vos données personnelles, de faire corriger des données inexactes et de nous demander de supprimer vos données ou de limiter leur traitement. Ceci dans la mesure où cela n'est pas contraire à une obligation légale/l'intérêt public.

Toutefois, vous devez garder à l'esprit que des restrictions peuvent s'appliquer aux droits accordés en vertu la législation européenne et nationale ci-dessus.

10. Comment pouvez-vous exercer vos droits ?

Si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez envoyer un e-mail ou une lettre au délégué à la protection des données (voir point 3).

Joignez à votre e-mail ou à votre lettre un scan ou une copie du recto de votre document d'identité.

Nous traiterons votre demande dans un délai de 30 jours. Si votre demande est complexe ou si nos services doivent traiter de nombreuses demandes, le délai est porté à 60 jours.

11. Plaintes

Si vous estimez que vos données à caractère personnel n'ont pas été traitées conformément à la réglementation applicable, vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.

Autorité de protection des données

Rue de la presse 35

1000 Bruxelles

contact@apd-gba.be

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>

12. Plus d'informations

De plus amples informations concernant la protection des données à caractère personnel sont disponibles [sur le site web de l'Autorité de protection des données.](#)